

Réunion du 28 novembre 2016

Sous la présidence de : Monsieur Frédéric BIERRY

Etaient
présents :

Monsieur Frédéric BIERRY, président

Monsieur Bernard FISCHER, Madame Laurence MULLER-BRONN, Madame Marie-Paule LEHMANN, Monsieur Jean-Philippe MAURER, Madame Michèle ESCHLIMANN, Monsieur Philippe MEYER, Monsieur Etienne BURGER, Madame Danielle DILIGENT, Monsieur Marcel BAUER, Madame Isabelle DOLLINGER, Monsieur Etienne WOLF, vice-présidents

Madame Alfonsa ALFANO, Madame Françoise BEY, Monsieur Olivier BITZ, Monsieur Vincent DEBES, Monsieur Eric ELKOUBY, Monsieur André ERBS, Madame Nathalie ERNST, Madame Catherine GRAEF-ECKERT, Madame Catherine GREIGERT, Monsieur Paul HEINTZ, Monsieur Jean-Louis HOERLE, Madame Nadine HOLDERITH-WEISS, Monsieur Denis HOMMEL, Madame Chantal JEANPERT, Madame Martine JUNG, Madame Suzanne KEMPF, Madame Stéphanie KOCHERT, Docteur Yves LE TALLEC, Madame Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, Madame Frédérique MOZZICONACCI, Monsieur Marc SENE, Monsieur Yves SUBLON, Madame Nicole THOMAS, Madame Cécile DELATTRE VAN HECKE, Madame Christiane WOLFHUGEL, Monsieur Sébastien ZAEGEL, secrétaires

Procuration(s) :

Excusé(s) :

Monsieur Rémi BERTRAND, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Madame Françoise BUFFET, Monsieur Mathieu CAHN, Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur Serge OEHLER, Madame Françoise PFERSDORFF, Monsieur Denis SCHULTZ

Absent(s) :

Rapporteur :

Madame Michèle ESCHLIMANN

**N° CP/2016/605 - Subventions aux associations oeuvrant dans le domaine
gérontologique - 4441
Proposition d'attribution d'une subvention aux services d'aide
à domicile pour la mise en œuvre du dispositif de télégestion/
télétransmission dans le cadre des prestations autonomie des
personnes âgées et handicapées**

La Commission Permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation et sur proposition de son président, décide d'attribuer des subventions pour les associations/organismes suivants : PA Services, Domiconfort, Association des Paralysés de France, A Vos Services Rhin, Vivre chez Moi, afin de financer leur interface de télétransmission, pour un montant total de 15 315,95 € TTC, selon la répartition suivante :

- PA Services : 3 048,82 €
- Domiconfort : 3 900 €
- Association des Paralysés de France : 2 724,34 €
- A Vos Services Rhin : 3 100 €
- Vivre chez Moi : 2 542,79 €

Les subventions seront versées par le Département à chaque service d'aide à domicile sur présentation des factures acquittées.

Pour extrait conforme :
Pour le Président
La Directrice des services de l'assemblée



Aurélie LACQUEMENT

Adopté à l'unanimité

Le Président,
Frédéric BIERRY

Accusé de réception N° : 067-226700011-20161128-lmc1105464-DE-1-1
Acte certifié exécutoire au : 01/12/16